

Vous êtes exploitant, employeur ou salarié agricole impacté par une crise agricole ?

La MSA Midi-Pyrénées Sud met à votre disposition :

un **point de contact unique** que vous pouvez joindre pour **être accompagné sur le plan social, psychologique, économique et SST** (santé-sécurité au travail) par nos équipes, **avant, pendant et après** l'événement.



Par téléphone : 05 61 65 88 01



Par mail : celluledecrise_agri.blf@mps.msa.fr

Pour ne pas rester seul(e)

Agri'écoute vous assure une écoute confidentielle assurée par des psychologues formés au contexte agricole, quel que soient le jour et l'heure :
24h/24 et 7/7

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ
AU MONDE AGRICOLE

24H/24
7J/7

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*Prix d'un appel local

Les dispositifs de la MSA MPS :



Cotisations

→ [en savoir plus](#)

- Aménagement des cotisations



Social

→ [en savoir plus](#)

- Aide au répit / Epuisement professionnel, pour vous faire relayer ou seconder sur votre exploitation.
- Accompagnement social individualisé



Prévention

→ [en savoir plus](#)

- Les équipes Santé-Sécurité au Travail sont présentes pour répondre à vos questions et peuvent vous aider selon les besoins propres à votre activité.



Santé

→ [en savoir plus](#)

- Canicule : Les bons réflexes en cas de fortes chaleurs, particulièrement chez les travailleurs exposés